

Image not found or type unknown



Prélèvement de l'état lors d'un divorce?

Par **delard57**, le **04/02/2008** à **13:29**

Bonjour,

J'ai entendu dire qu'au moment du jugement d'un divorce, le juge demande un bilan des biens du couple et en prélève 1% pour l'état.

Est-ce exact?

Merci de votre réponse.